

NOTE D'INFORMATION
Nota d'informazione

CORSE TRANSMISSION

Dispositif ADEC de Reprise /Transmission

mercredi 26 juillet 2017

Mercuri u 26 di u lugliu 2017

8 000, c'est le nombre d'entreprises (sur un total de 28 000) qui devront être transmises ou cédées en Corse dans les prochaines années. La pyramide des âges en Corse montre que d'ici sept à huit ans, plus du tiers des entreprises corses devront être cédées ou transmises. Elles sont représentatives du tissu économique corse, c'est-à-dire, une majorité de TPE situées dans le secteur du tertiaire ou la construction.

A l'heure actuelle, la plupart d'entre-elles ne se projette pas dans l'acte de cession. Celui-ci est complexe. Il s'agit de rompre avec un patrimoine qu'on a créé, souvent au terme d'une vie de travail. Cette décision psychologique est très lourde et difficile à prendre. Une opération de cession réclame techniquement, sur les plans financier, économique, juridique et social, une réflexion, une stratégie aboutie et une préparation avancée.

La transmission est acte sensible qui concerne une entité vivante, riche de femmes et d'hommes qui la composent, de son savoir-faire et de son expérience. Elle met en face à face « le cédant qui vend son passé » et le « repreneur qui achète son avenir ». Or, leurs profils, leurs logiques et les facteurs psychologiques accroissent souvent les difficultés pour les rapprocher. Les implications juridiques, fiscales, sociales et financières nécessitent l'intervention des pouvoirs publics et de ses partenaires afin de proposer une offre complète d'accompagnement et des outils de financement de reprise-transmission d'entreprises.

Ce processus de reprise constitue un enjeu essentiel en termes de développement économique et d'aménagement du territoire. Consciente de l'enjeu, l'Assemblée de Corse a voté, en 2013, un plan régional en faveur de la reprise-transmission d'entreprises : « **Corse-Transmission** », piloté par l'Agence de Développement Economique de la Corse, en partenariat avec les Chambres Consulaires

CORSE TRANSMISSION permet de sensibiliser les chefs d'entreprises âgés de 55 ans et + à une possible cession afin d'anticiper la transmission. Il s'agit de mettre en relation le cédant et le cessionnaire afin de les accompagner dans le processus de cession-reprise d'entreprise. Pour le cédant, un état des lieux sera effectué afin de pouvoir réaliser un état des lieux, le plus souvent au travers un pré-diagnostic dans le but d'évaluer la valeur marchande du fonds de commerce à transmettre ou la valeur de cession des parts sociales. Dans les cas les plus complexes, un diagnostic spécifique pourra être réalisé au travers la liste des prestataires retenus dans le cadre de l'appel à référencement lancé par la Collectivité Territoriale de Corse via l'ADEC (diagnostic patrimonial, fiscal, social...). Le repreneur pourra être accompagné pour finaliser son projet de reprise, de recherche de financement. Il existe des aides publiques et notamment le Contrat Reprise Transmission du dispositif Corse-Transmission qui permet de renforcer les fonds propres nécessaires à l'opération de reprise. Les consulaires ont mis en place des cellules transmission dédiée au sein des chambres pour détecter, sensibiliser, anticiper et accompagner le cédant et/ou le repreneur à chaque étape de la transmission-reprise. Dans le cas où il n'y aurait pas de repreneur identifié, les chambres peuvent mettre en relation via leur bourse d'échanges de potentiels repreneurs.

A ce jour, 44 entreprises et porteurs de projet ont été accompagnées par l'ADEC dans le cadre d'un projet de cession-reprise d'entreprises pour un montant total de 2 245 000 €.

Au mois de juillet 2016, le **GROUPE COCCINELLE**, dirigé par Monsieur LEANDRI Marc Antoine et dont la Gérante est Madame LEANDRI Angélique, a procédé au rachat de la Société **EURO NETTOYAGE**.

Le **GROUPE COCCINELLE**, déjà propriétaire d'une filiale exerçant dans le secteur du nettoyage, la **S.A.R.L. COCCINELLE MULTISERVICES**, a, grâce à cette acquisition, fortement accrue ses capacités opérationnelles mais aussi ses compétences professionnelles (EURO NETTOYAGE est en effet une entreprise certifiée ISO 9001) puisque désormais cette société compte en totalité près de 180 salariés, répartis comme suit :

EURO NETTOYAGE : (ENTREPRISE CERTIFIE ISO 9001)

128 Salariés (pour 45 ETP - Equivalent Temps Plein) dont :

- 11 Hommes & 117 femmes
- 22 CDD & 106 CDI

COCCINELLE MULTISERVICES

52 Salariés (pour 11 ETP - Equivalent Temps Plein) dont :

- 6 Hommes & 46 femmes
- 45 CDD & 7 CDI

Cette acquisition en totalité, de la **SOCIETE EURO NETTOYAGE**, a pu être réalisée grâce au concours :

- ✚ De la banque partenaire du GROUPE COCCINELLE pour le prêt consenti,
- ✚ De la BPI au travers des cautionnements obtenus,
- ✚ De la CADEC au travers du dispositif « AVANCE REMBOURSABLE »,
- ✚ Des services de l'ADEC et de la CTC au travers du dispositif « **CORSE TRANSMISSION** ».

Le dispositif Corse Transmission prévoit un taux d'intervention variable, calculé selon plusieurs critères : l'impact sur l'emploi direct et indirect, les retombées locales, l'étendue territoriale de l'activité, les compétences du repreneur, l'importance de la filière représentée dans le tissu économique régional et le besoin de modernisation et de développement de l'entreprise. Elle est intervenue sur le dossier COCCINELLE à hauteur de 100.000 €.

COCCINELLE a sollicité l'accompagnement de l'ADEC, pour permettre le maintien de 50 emplois ainsi que la création d'un poste de direction.